



Maisons-Alfort, le 3 novembre 2014

Communiqué de presse

Expositions professionnelles aux pesticides : état des connaissances et perspectives en matière de prévention et de protection

Les 28 et 29 octobre, l'Anses et l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) ont organisé conjointement un colloque sur les expositions professionnelles aux pesticides. Ces deux jours ont été l'occasion de rendre compte des avancées scientifiques et techniques autour de la question des expositions aux pesticides et d'échanger sur les enjeux et perspectives en matière d'évaluation, de prévention et de protection. Ont notamment été présentés l'avis récent de l'Anses relatif à l'efficacité des équipements de protection individuelle destinés aux applicateurs de produits phytopharmaceutiques et le document d'orientation de l'EFSA concernant l'évaluation des risques liés à l'exposition aux pesticides des opérateurs et travailleurs. La conférence s'est clôturée par une table ronde permettant d'aborder les actions de prévention à mettre en place au regard des pratiques et des connaissances actuelles pour limiter l'exposition des professionnels aux produits phytopharmaceutiques.

L'Anses et l'EFSA ont des missions d'évaluation des risques complémentaires dans le cadre de la réglementation européenne des produits phytopharmaceutiques. C'est dans ce cadre que les deux agences ont organisé une conférence afin de faire un état des lieux des connaissances sur les expositions professionnelles aux pesticides et d'envisager ensemble des actions à mener afin d'améliorer la prévention des risques liés à ces expositions.

Scientifiques français et internationaux se sont donc réunis pour traiter de sujets variés tels l'apport de l'épidémiologie dans la connaissance des effets des pesticides sur la santé, l'amélioration des connaissances sur les expositions aux pesticides et des méthodologies d'évaluation, et les impacts des facteurs techniques et humains sur les niveaux d'exposition aux pesticides.

De nouveaux résultats d'études et de travaux présentés

La conférence a été l'occasion de revenir notamment sur deux publications récentes. Ainsi, l'Anses a détaillé son avis relatif à l'efficacité des équipements de protection individuelle (EPI). Suite à des tests en laboratoire et une enquête des pratiques des agriculteurs en conditions réelles de travail, il ressort que le port d'EPI n'est pas toujours pratiqué car les équipements proposés sont souvent perçus par les utilisateurs comme présentant un niveau de confort faible et pas toujours adaptés aux contraintes inhérentes à l'activité.

D'autre part, l'EFSA a présenté son nouveau document d'orientation sur l'évaluation de l'exposition des opérateurs et des travailleurs. Ce document établit une méthodologie pour guider les évaluateurs des risques et les demandeurs du secteur de l'industrie à calculer le risque pour les personnes exposées aux pesticides par leur travail ou leur proximité avec des zones traitées avec ces produits.

Au cours de la conférence, les premiers résultats de la cohorte AGRICAN ont également été exposés. Par ailleurs, un point d'étape sur les travaux du groupe d'experts dédié à l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides, mis en place par l'Anses, a été réalisé. Ces travaux visent à établir un état des lieux des données scientifiques disponibles pour certaines situations spécifiques d'exposition en conditions réelles de travail.

La conférence a été clôturée par une table ronde lors de laquelle l'accent a été mis sur les perspectives en matière de prévention et de protection des utilisateurs et applicateurs de produits phytopharmaceutiques.

Bilan et perspectives

Plus de 200 personnes se sont réunies pour assister à cette conférence, durant laquelle scientifiques européens et internationaux ont présenté les résultats de leurs travaux, mettant en évidence que de nombreux progrès ont été réalisés pour acquérir des données en matière d'expositions professionnelles aux pesticides et comprendre les facteurs clés et les mécanismes qui influencent cette exposition. Il a été rappelé l'importance de la prise en compte de ces recherches pour améliorer les modèles et méthodes de l'évaluation des expositions professionnelles dans le cadre réglementaire. Cependant, d'autres travaux semblent nécessaires afin d'obtenir de meilleures connaissances des pratiques et en conséquence des expositions en conditions réelles de travail après la mise sur le marché des produits.

Au-delà des progrès réalisés concernant les connaissances sur les expositions professionnelles dans le but de mieux évaluer les risques, la réduction du danger à la source et la substitution ont été évoquées comme des pistes à privilégier en matière de prévention.

Enfin, tous les intervenants de ce colloque s'accordent sur la nécessité de continuer ces collaborations et échanges entre acteurs de la recherche et de la réglementation, au niveau européen, comme le souligne Bernhard Url, directeur exécutif de l'EFSA : « *L'exposition professionnelle aux pesticides met les évaluateurs de risque face à de nombreux défis. Comme cette conférence commune l'a démontré, nous continuerons à y faire face en mutualisant nos compétences et en travaillant ensemble. Je suis impatient de poursuivre cette coopération scientifique avec nos collègues de l'Anses sur ce sujet et sur bien d'autres sujets à venir* ».

Un point de vue partagé par Marc Mortureux, directeur général de l'Anses : « *La science n'a pas de frontière. Travailler ou non avec l'EFSA ou d'autres agences européennes et internationales n'est pas une option, mais une nécessité pour être efficace dans l'évaluation des risques pour protéger au mieux les consommateurs et les travailleurs* ».

Des résumés des différentes interventions sont disponibles dans le dossier du participant, en ligne sur le site internet de l'Anses et de l'EFSA.